

LE MONDE ILLUSTRÉ

MONTREAL, 22 OCTOBRE 1892

SOMMAIRE

TEXTE. — Causerie : Chansons, par Benjamin Sulte. — Poésie : Les cœurs, par Albert Ferland. — Carnet du Monde Illustré, par Jules Saint Elme. — Mon premier cheveu blanc, par Hermance. — Arrochage des rues à l'électricité, (avec gravure). — Primes du mois de septembre. — M. Stephen Globensky, président de l'Association des Dentistes. — La légende de la forêt, par Charles Valeur. — Etudes historiques : La première carte de By-Town, par Régis Roy. — Poésie : Sous bois en octobre, par Joseph Nolin. — A corriger : Correspondance, par X. Vincy. — Notes et faits. — Choses et autres. — Feuilleton : La belle ténébreuse, (suite) par Jules Mary. — Enigme. — Problèmes d'échecs et de dames.

GRAVURES. — L'escadre française à Gênes : L'amiral Reunier recevant S. M. le roi d'Italie à bord du "Formidable". — Portrait de M. Stephen Globensky, président de l'Association des Dentistes. — A propos des fêtes du quatrième centenaire de la découverte de l'Amérique par Christophe Colomb : l'escadre française à Gênes, (Italie) ; Marine française ; L.L. M.M. le roi et la reine d'Italie ; Marins Italiens ; Le port de Gênes ; Le nouveau bassin de Carenage.

PRIMES MENSUELLES DU "MONDE ILLUSTRÉ"

1re Prime	\$50
2me "	25
3me "	15
4me "	10
5me "	5
6me "	4
7me "	3
8me "	2
86 Primes, à \$1	86
94 Primes	\$200

Le tirage se fait chaque mois, dans une salle publique, par trois personnes choisies par l'assemblée. Aucune prime ne sera payée après les 30 jours qui suivront le tirage de chaque mois.



CHANSONS

DEPUIS que monsieur l'abbé F.-X. Burque nous a parlé pour la première fois de la transformation que les couplets populaires subissent en traversant les âges, j'ai fait quelques réflexions à ce sujet et je crois me rappeler que cette pratique est commune à tous les peuples. Cela procède des circonstances particulières à ceux qui chantent ces couplets.

Le paysan de France possédait, il y a trois siècles, une romance grossière dans ses expressions, poétique dans son sens, et chantée d'une voix traînante ; sous Henri IV, comme aujourd'hui, elle est la même. Quelques Normands l'apportèrent en Canada ; elle y gagna bientôt un langage poli, son sens n'en devint que plus beau, et elle se rythma sur l'aviron—ce qui lui infusa comme du sang chaud dans les veines. La reconnaissez-vous ? C'est la *Claire Fontaine*. Nous l'avons améliorée au point d'en faire un poème national.

* * Et la complainte du *Juif Errant* ! Elle

date bien certainement de six siècles, et c'est toujours la même, à la façon du couteau de saint Hubert, dont on remplaçait la lame brisée ou le manche fendu, à mesure que l'une de ces pièces perdait de sa valeur.

La forme des vers du XIII^e siècle, qui chantaient la grande misère du Juif Errant, a dû se modifier au XIV^e, et encore au XV^e, et encore au XVII^e, à mesure que la langue s'enrichissait et que de nouvelles expressions remplaçaient les anciennes.

Nous ne lisons que difficilement les vers de Robert Wase, un peu mieux ceux de Chartier et de Vilbon, mais il faut venir jusqu'au XVI^e siècle pour rencontrer Marot et voir la forme du français que nous parlons. Sous les mots qui, à tour de rôle, ont composé *Le Juif Errant*, la même idée était partout exprimée.

Malbrouk est vieux de plus de mille ans. Plusieurs nations se sont passé la fantaisie de faire enterrer ridiculement le général qui les avait battus. Le duc de Marlborough est le dernier de la série qui ait été illustré, mais sa chanson, qui n'est pas la sienne, a changé de moule tant et plus, avant et après lui, sans que son fond en soit affecté.

Eh ! dans la *Marseillaise*, qui date d'hier, on fait déjà des changements et l'on omet certains passages, car

Les complices de Bouillé

par exemple, ne nous disent plus rien, et

Français, en guerriers magnanimes,
Portez ou retenez vos coups

manque de précision dans la pensée.

Ainsi vont les couplets populaires, les uns se bonifiant avec l'âge, les autres ne changeant qu'en autant que la langue elle-même mue et se remplume.

* * L'idée de M. l'abbé Burque, de développer le chant de *Vive la Canadienne*, a été excellente et tout à fait dans l'ordre. Ce genre de chansons, qui consiste à énumérer les qualités ou les défauts d'une personne ou d'un type reconnu, nous autorise à ajouter couplets sur couplets sans que l'on puisse dire que nous allongeons par trop, car le chanteur est toujours libre de choisir les vers qui lui plaisent et de laisser les autres de côté. La *Canadienne* est un type ; plusieurs poètes ne suffiraient pas à la peindre ; on peut toujours dire son mot sur le compte de cette femme admirable sans mériter le blâme. C'est un thème à effet toujours ! Vous en avez la preuve dans les santes que l'on boit à nos banquets, alors qu'un orateur se lève pour faire l'éloge des femmes de son pays. Les applaudissements ébranlent la salle et l'on entonne *Vive la Canadienne*. Mais les voix s'arrêtent au deuxième couplet, vu qu'il n'y a pas de suite, et j'avoue que c'est peu galant de notre part. Il était temps qu'un Canadien à l'esprit élevé, comme l'est M. Burque, se déterminât à concéder plus de terrain aux vertus de ce sexe auquel nous devons nos mères et nos sœurs. Dorénavant, on chantera la *Canadienne* plus longtemps et ce sera pour le mieux, car, elle n'a rien à craindre quand l'on parle d'elle. M. Burque va se trouver dans la position de Gérin-Lajoie, puisque l'on modifiera sa chanson et même qu'on lui prêterait des couplets. Ce sera l'histoire de tous les temps.

* * Puisque je viens de mentionner Gérin-Lajoie, permettez-moi de dire que l'on s'est demandé pourquoi il a écrit le *Canadien errant* en rimes masculines, lorsque la règle nous oblige à entremêler la rime masculine avec la féminine. Je réponds que la musique l'obligeait à en agir ainsi. Faites un *Canadien errant* sur le même air, avec des rimes féminines, et vous ne pourrez pas le chanter.

Je vais vous raconter comment cette chanson célèbre est venue au monde. Il y avait au collège de Nicolet un élève du nom de Pinard qui chantait des airs de marche durant les promenades autorisées. On se plaisait beaucoup à marquer le

pas sur les cadences du jeune Pinard, et comme Gérin-Lajoie venait de voir passer sur le fleuve le navire qui emportait les exilés canadiens déportés en Australie, il conçut le projet de faire chanter à ses camarades une complainte sur ce sujet. Elle fut composée en moins d'une heure et le lendemain tout le collège retentissait de ces accents. Ce fut comme une trainée de poudre dans le Bas-Canada. L'air y était connu. Les grands chansonniers, comme Béranger, ont toujours adopté des airs familiers à tout le monde. La population vibra au son des paroles qu'elle entendait, parce que c'était l'expression de la pensée populaire. Vous dirais-je que ces couplets se sont répandus aux extrémités de l'Amérique, partout où il y a des Canadiens, et, comme dit le Père de Smet : "où les Canadiens-français n'ont-ils pas pénétré ?"

* * Je vous citerai un autre fait, bien curieux, qui m'a été conté par Mgr Faraud, l'évêque de la rivière Mackenzie—c'est que le *Canadien Errant* a eu les honneurs de la parodie, comme toutes les œuvres qui impressionnent vivement un peuple au sens artistique.

Monseigneur m'a chanté ces couplets pleins d'esprit, improvisés par les voyageurs du grand Nord-Ouest, mais je me garderais de vous en fournir le texte... Pour faire plaisir à Gérin-Lajoie, je lui récitai, le lendemain, ce que je venais d'apprendre, et il rit de bon cœur. C'était un homme ouvert à toutes les surprises de l'intelligence et, se voyant travesti de la sorte, il me remercia de lui avoir fait connaître une chose aussi nouvelle.

Puisque je parle de lui, c'est le moment de dire qu'il était un homme sans prétention, imbu de l'idée de se rendre utile à ses compatriotes et de les guider toujours dans la voie que son expérience lui permettait de nous indiquer avec certitude. Il n'avait pas l'audace des écrivains qui s'imposent au public, mais savait mettre sur le papier des considérations qui nous portent à réfléchir.

* * J'espère que M. l'abbé Burque va voir le *Canadien Errant* sous un jour nouveau, et qui est grand par lui-même. La transformation de quelques mots dans ces strophes célèbres tombe parfaitement d'accord avec la donnée du sujet tel qu'il est maintenant.

Si Gérin-Lajoie a voulu parler des exilés de 1839, son cadre est susceptible d'embrasser les événements de notre époque, car, c'est après tout l'épique du Canadien sur la terre étrangère qu'il a voulu rendre, et puisque la moitié de notre peuple est aujourd'hui absente de ses foyers, il faut bien conserver les expressions douloureuses dont le poète s'est servi et dont il avait puisé l'inspiration dans son ardent désir de voir les Canadiens-français se tenir compacts à un milieu de la province de Québec, notre seule patrie, notre France !

Ce sentiment de la concentration de la race sur un seul point, afin de nous procurer et la valeur et l'importance qui pourraient en résulter, il l'avait intensément, et il se fut jeté aux frontières pour nous empêcher de passer outre et d'aller féconder les champs du voisin par notre travail.

Les temps sont changés. Il ne nous reste qu'une ressource : vive la *Canadienne* ! Avec elle, il y a des chances d'avenir. C'est la femme, chez nous, qui sauvera l'homme.

Benjamin Sulte

On n'a dans son existence ni deux grandes amitiés, ni deux grands amours.—J. CLARETIE.

La folie d'hier peut être la raison de demain.—G.-M. VALTOUR.

De confrère à confrère, les éloges sont des certificats de ressemblance.—STENDHAL.